

Airton POLLINI

CeTHiS (Centre Tourangeau d'Histoire et d'étude des Sources)

Section 34 (*Mondes anciens et médiévaux*) du Comité national de la recherche scientifique - Collège A2

Profil

Professeur d'histoire grecque à l'université de Tours et membre élu de l'actuelle mandature de la section, je me présente pour un nouveau mandat dans l'optique de poursuivre les avancées réalisées en termes de transparence et pour contribuer à assurer la transition vers la nouvelle mandature. Issu d'un parcours atypique, brésilien d'origine, installé en France depuis plus de 25 ans, à la croisée des différentes disciplines de notre section (histoire, archéologie, histoire de l'art, lettres classiques), j'étudie les différentes formes d'organisation des espaces ruraux et urbains dans les cités grecques d'Italie du Sud et de Sicile. Parmi les membres de l'actuelle mandature, j'étais le seul représentant des domaines de l'histoire et de l'archéologie du monde grec. Par ailleurs, je suis régulièrement appelé à effectuer des évaluations au niveau international (Belgique, Italie, Brésil...), habitué aux appels à projets et à leur gestion, ainsi qu'à l'administration de la recherche (responsable de l'antenne de mon ancien laboratoire auprès de l'une de ses tutelles). J'ai ainsi l'expérience nécessaire pour vous représenter et pour défendre les principes de liberté intellectuelle lors des évaluations.

Évaluations transparentes et indépendantes

Je m'engage à défendre deux ordres de valeurs : d'une part, de parité, d'équité, de l'évaluation attentive et juste des différents parcours, y compris des profils atypiques ; d'autre part, d'équilibre entre les disciplines (histoire, archéologie, histoire de l'art, philologie), aires géographiques (Europe, Afrique, Asie), périodes d'études (du second âge du fer à la fin du Moyen Âge) et domaines de spécialités, de façon à garantir la sauvegarde et la transmission des savoirs. Je soutiendrai des critères d'évaluation transparents et objectifs comme condition nécessaire pour promouvoir le rayonnement national et international de la recherche. C'est ainsi que la mandature actuelle, à laquelle j'appartiens, publie les annales des concours et maintient un carnet hypothèses avec des recommandations claires aux candidats aux concours, des comptes rendus réguliers des sessions, des motions, les résultats des concours par ordre de mérite, etc. Je m'engage à poursuivre ces efforts de transparence des critères et des résultats pendant le prochain mandat. Enfin, il est important de souligner que toutes et tous les universitaires sont électeurs et éligibles, y compris les collègues qui n'appartiennent pas à des UMR.

Le CNRS comme enjeu majeur pour les universitaires

Dans un contexte de pénurie et de fortes pressions sur les Universités, les outils proposés par le CNRS, comme les délégations de recherche, constituent de rares moyens effectifs qui permettent aux universitaires d'avancer leurs recherches dans de bonnes conditions. Ces outils doivent être renforcés, généralisés et constituer des mécanismes réguliers de carrière pour les universitaires, considéré(e)s dans la spécificité de leurs conditions de travail et de calendrier. Dans notre section 34, le besoin de renforcement de ces possibilités est sans doute encore plus fort, compte tenu de la nécessité de déplacements, parfois sur une longue durée, sur un terrain d'étude lointain (missions archéologiques, travail dans les réserves des musées, archives, bibliothèques, etc.).

Justice, équité et liberté

C'est avec beaucoup d'inquiétude dans le contexte actuel, convaincu de la nécessité de s'unir pour le soutien de la recherche d'excellence, mais avec l'espoir de pouvoir contribuer à améliorer les conditions de recherche et de travail des personnes, avec une plus grande reconnaissance des efforts de chacune et de chacun, que je fais appel à votre vote. Plus que jamais, nous avons besoin des valeurs les plus nobles pour promouvoir la recherche selon les principes de justice, d'équité et de liberté.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 34

Sylvie CROGIER-PETREQUIN, CeTHiS

Marie ISAIA, HISOMA

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élus et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élus et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élus et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élus et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élus et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élus et élus**.

VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

